

GLOBAL COMPLIANCE RESEARCH PROJECT

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Peu de personnes peuvent nier le besoin impérieux de changement. La réaction politique à différents problèmes – comme la dégradation de la santé et des soins de santé, la détérioration de l'environnement, l'éclatement des collectivités, les modèles de développement axés sur la surconsommation, la mondialisation du fait de la mainmise des entreprises et la privatisation des services essentiels – a été pratiquement infructueuse. La relance économique et l'austérité budgétaire doivent se fonder sur l'établissement des priorités fondamentales du gouvernement et le processus budgétaire annuel est l'occasion de réévaluer ces priorités, et de réorienter ou réaffecter les fonds. Il convient de faire la différence entre « réorienter » et « réaffecter » les fonds. « Réorienter les fonds », cela signifie déplacer des fonds au sein du même ministère, mais en affectant ces fonds à d'autres fins. Par exemple, les fonds du ministère de l'Agriculture utilisés pour financer le génie génétique, le négoce agricole et la dépendance aux produits chimiques pourraient être réorientés afin de promouvoir l'agriculture biologique et d'autres formes d'agriculture écologiques, ainsi que pour créer un programme de transition juste et équitable pour les agriculteurs et les collectivités. De la même façon, les fonds qu'a affectés le ministère des Ressources naturelles pour financer le secteur des combustibles fossiles, du biocarburant et l'industrie nucléaire, pourraient être réaffectés en vue de promouvoir le développement d'énergies de remplacement efficaces, équitables socialement et sans danger pour l'environnement. Cette nouvelle orientation serait jumelée à une politique visant à abandonner définitivement les projets d'exploitation de combustibles fossiles, de biocarburant et d'énergie nucléaire, ainsi que les projets hydroélectriques non durables. Au ministère des Pêches, les fonds utilisés pour appuyer l'aquaculture pourraient être réorientés dans le but d'empêcher la destruction de l'habitat du poisson et de promouvoir la préservation des stocks naturels. Cette nouvelle orientation serait jumelée à une politique qui viserait à interdire les fermes d'élevage de saumon et la salmoniculture à terre. De même, les fonds du ministère des Transports qui servent à financer l'industrie automobile pourraient être réorientés afin de promouvoir les réseaux de transport en commun, qui contribuent à éliminer notre dépendance à la voiture. En revanche, « réaffecter les fonds », cela signifie affecter des fonds, soit d'un ministère à un autre, soit à un ministère récemment créé. La réaffectation des fonds du ministère de la Défense au ministère des Finances pour les transferts de paiements en santé, au ministère des Finances, pour les transferts de paiement en éducation, au ministère des Ressources humaines, pour le Fonds contre la pauvreté, et au ministère de l'Environnement, est un exemple de « réaffectation des fonds ».

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Au XXI^e siècle, le concept de compétitivité a changé, non seulement parce qu'on se préoccupe de plus en plus de la création d'emplois plus équitables du point de vue social et du développement socialement équitable et écologiquement rationnel, mais aussi parce qu'on s'intéresse progressivement à la formule coopérative. Les pays qui seront les premiers à abandonner des pratiques non durables et à financer des pratiques durables seront, à longue échéance, ceux qui réussiront le mieux. Du fait de l'échec de Rio +20 à s'attaquer à ces questions, il est devenu évident que ce sont les villes du monde et la société civile qui ouvrent la voie. Petit à petit, les tribunaux se rangent du côté des plaignants, dans les cas de destruction de l'environnement. Non seulement les amendes imposées aux entreprises qui ne nettoient pas les dommages causés à l'environnement sont de plus en plus exorbitantes, mais on exigera graduellement une responsabilité absolue ou une responsabilité corporative stricte, en plus de réclamer la révocation des permis des sociétés qui ont détruit l'environnement, mis en danger la santé humaine ou violé les lois internationales ou nationales. Les industries qui réussiront sont celles qui auront survécu au déclin graduel des industries qui ont contribué à la guerre et aux conflits, ont violé les droits de la personne, détruit l'environnement et ignoré la justice sociale. Lorsqu'on voit des avocats marcher dans les rues de Montréal et des scientifiques manifester devant la Colline du Parlement, on se rend compte qu'un changement est en train de s'opérer au Canada. Le modèle coopératif devrait être choisi comme solution (« Un cercle vertueux, et non un cercle vicieux », Joseph Stiglitz, 2008, CIRIEC). Le 15 septembre 2008, après l'effondrement de Lehman Brothers, la crise mondiale a été décrite comme l'« écroulement de l'économie mondiale », un « séisme économique », une « turbulence économique », l'« effondrement d'un paquet de cartes », etc., et a été utilisée pour justifier l'abandon des piliers de la durabilité. Cette situation a été causée par des décennies de surconsommation et de développement non durable et inéquitable socialement. Les théoriciens et les praticiens de la coopération ont commencé à concevoir le nouveau rôle des coopératives, lorsque « le modèle économique néo-classique capitaliste a disparu » (Alliance coopérative internationale [ACI]). Par exemple, le 22 octobre 2008, l'ACI a envoyé une lettre aux pays du G8, dans laquelle elle les exhortait à admettre que le modèle coopératif est une solution viable.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Malheureusement, la dépendance du Canada par rapport à l'exploitation des ressources naturelles désavantage les possibilités d'emploi à valeur ajoutée. Il est essentiel de procéder à la conversion des secteurs d'activité en déclin et d'instituer des programmes justes et équitables pour les travailleurs et les collectivités touchés par la conversion des secteurs en déclin, qui conduira à la création d'emplois plus équitables du point de vue social et à un développement socialement équitable et écologiquement rationnel. Les fonds qu'utilise le ministère de l'Industrie pour financer les sociétés et la recherche qui profite aux entreprises devraient être réaffectés pour s'attaquer aux défis du XXI^e siècle que représentent la création d'emplois plus équitables du point de vue social et le développement socialement équitable et écologiquement rationnel. Le Canada doit s'éloigner à tout prix des politiques en matière de croissance économique. À l'avenir, le gouvernement canadien doit agir avec prévoyance

afin d'empêcher l'enracinement de pratiques inéquitables socialement et non respectueuses de l'environnement. Le Canada se trouve dans une situation où une politique de transition et de reconversion est nécessaire pour abandonner ou interdire les pratiques inéquitables socialement et non respectueuses de l'environnement. Les politiques gouvernementales doivent orienter les fonds publics afin d'assurer une transition équitable pour les travailleurs et les collectivités touchés par ces politiques de transition. Nous avons besoin d'un engagement national afin de bâtir la confiance du public à la grandeur du pays, par l'intermédiaire d'une répartition équitable des bénéfices et une obligation envers les collectivités, et de maintenir le revenu total, ainsi qu'une aide à la transition ciblée et globale pour les travailleurs affectés par la mise en œuvre des politiques gouvernementales, jusqu'à ce qu'ils se trouvent un travail comparable. Les travailleurs et les collectivités touchés par la politique doivent prendre part au processus décisionnel, en contribuant au développement du mandat et à l'ensemble du processus; le processus décisionnel doit être fondé sur les principes fondamentaux de la transition équitable, avec l'appui des syndicats concernés. Le gouvernement doit réorienter les fonds qu'il accorde au Conseil national de recherche et à la recherche en sciences naturelles et en sciences sociales, afin de financer des projets socialement équitables et écologiques. La recherche ne doit pas être liée à l'industrie ni faire appel à un partenariat avec l'industrie (c.-à-d. des partenariats public-privé). Le Canada doit respecter la main-d'œuvre en mettant en application les conventions et les recommandations de l'Organisation internationale du Travail. Par ailleurs, il doit redéfinir la « diligence raisonnable » par rapport aux caisses de retraite. Selon les critères de cette nouvelle définition, les investissements devraient contribuer à la création d'emplois plus équitables du point de vue social et au développement socialement équitable et écologiquement rationnel.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Cette question repose sur deux notions, que l'on abandonne progressivement au XXI^e siècle. Plusieurs personnes remettent en question l'obsession de la croissance économique à tout prix, ainsi que le paradigme de la compétitivité. Lorsque la croissance est restreinte, le modèle coopératif peut être une solution viable (« Un cercle vertueux, et non un cercle vicieux », Joseph Stiglitz, 2008, CIRIEC). La crise mondiale a été décrite comme l'« écroulement de l'économie mondiale », un « séisme économique », une « turbulence économique », l'« effondrement d'un paquet de cartes », etc. Cette situation a été causée par des décennies de surconsommation et de développement non durable et inéquitable socialement. Les théoriciens et les praticiens de la coopération ont commencé à concevoir le nouveau rôle des coopératives, lorsque « le modèle économique néo-classique capitaliste a disparu » (Alliance coopérative internationale [ACI]). Par exemple, le 22 octobre 2008, l'ACI a envoyé une lettre aux pays du G8, dans laquelle elle les exhortait à admettre que le modèle coopératif est une solution viable : les coopératives offrent un modèle d'entreprise alternatif, sûr, stable et durable, utilisé et géré par 800 millions de personnes dans le monde entier. Ces qualités viennent de ses valeurs de base et ses principes d'entraide, de durabilité, de propriété collective et de prise en charge communautaire, d'équité et de transparence. Pendant des années, les sociétés à but lucratif ont été responsables et profité de l'assouplissement des règles par les États, et elles ont fonctionné de façon non durable, ce qui a entraîné un cercle vicieux, où se sont succédé les erreurs. Ces erreurs ont conduit à la non-durabilité planétaire. Bien qu'elles épousent la rhétorique de la « durabilité » en évoquant le triple résultat – économique, social et environnemental – les sociétés à but lucratif minent, habituellement avec la complicité des gouvernements, la mise en œuvre sérieuse d'une durabilité réelle en encourageant l'« observation volontaire » et en décriant la « direction et le contrôle » exercés par la réglementation

obligatoire de l'État. Souvent, des corporations à but lucratif ont pu tromper le public en se plaçant ou en étant placées sur des listes, comme Ethisphere, Corporate Knight, le Pacte mondial et d'autres combines utilisées pour montrer des réalisations mineures en matière de durabilité, afin de masquer la grande proportion de pratiques non durables qu'elles exercent. En revanche, parce qu'elles sont fondées sur des principes et qu'elles agissent selon leurs principes (lorsque leurs gouvernements, les sociétés à but lucratif, les organismes issus des accords de Bretton Woods et les accords commerciaux ne gênent pas l'adhésion à ces principes), les entreprises coopératives s'engagent dans la création d'emplois plus équitables du point de vue social et le développement socialement équitable et écologiquement rationnel.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Plusieurs personnes, collectivités et entreprises locales sont gênées par les mesures du gouvernement fédéral. Elles se sentent impuissantes et désarmées face au gouvernement fédéral et aux grandes sociétés. Par exemple, l'approbation du gouvernement fédéral quant à la distribution d'aliments transgéniques et les cultures d'OGM ont eu de graves répercussions sur la sécurité alimentaire. En outre, à Victoria, on s'inquiète énormément de voir arriver dans le port du Grand Victoria des navires américains propulsés par des réacteurs nucléaires et dotés d'armes nucléaires. En 1991, tous les membres de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique ont appuyé une résolution visant à interdire la venue de ces bateaux. En 1991, le gouvernement fédéral a voté un décret qui lui a permis de violer les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement et d'autoriser ces navires à circuler dans les eaux de la Colombie-Britannique et à accoster dans les ports du Grand Victoria. On s'inquiète également des jeux de guerre et des simulations de manœuvres militaires, comme l'exercice Trident Fury. Pendant ce temps, les gens et les collectivités, dont les collectivités autochtones, s'opposent aux pipelines exploités par Enbridge et Kinder Morgan, pour des raisons environnementales et culturelles, tandis que le gouvernement provincial est contre le pipeline pour des raisons économiques. Le gouvernement fédéral a annoncé que c'est au Cabinet fédéral que reviendra la décision de passer outre à l'évaluation environnementale requise. Les gens sont également préoccupés par la réputation internationale du Canada. On ne cesse de se plaindre des sociétés minières canadiennes et des violations des normes internationales dont elles sont les auteurs. Or, le Canada a refusé d'adopter le projet de loi C-300, qui aurait, à tout le moins, obligé ces sociétés à respecter certaines normes. Les personnes, les entreprises et les collectivités, par exemple, pourraient essayer de s'attaquer au problème des changements climatiques, mais elles savent que le gouvernement fédéral n'a rien fait pour faire progresser cette question à l'échelle internationale lors des Conférences des Parties (CdP) 15, 16 et 17. Beaucoup protestent contre l'affaiblissement de la *Loi sur les pêches* et le retrait de l'article 35. Mais le gouvernement fédéral a complètement ignoré ces préoccupations, ce qui aura un effet sur les personnes, les collectivités et les petites entreprises. Et, finalement, les gens s'inquiètent de voir que le gouvernement fédéral réduit le financement de l'enseignement universitaire. Le manque de financement dans ce domaine a comme résultat d'augmenter la dépendance aux fonds privés.